



**AKTO**

**Le contrat  
d'apprentissage,**

**du remplissage à la  
transmission à l'OPCO**

Version du 24 mai 2024

# Sommaire

**1** Comment remplir  
son CERFA ?

**2** Focus sur la gestion  
des avenants

**3** Les éléments nécessaires au  
traitement du CERFA

# 1

# COMMENT REMPLIR SON CERFA ?

# Présentation du CERFA

**MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION**  
Liberté Égalité Fraternité

**Contrat d'apprentissage**  
(art. L6211-1 et suivants du code du travail)

**cerfa**  
N° 10103\*11

(Lire ATTENTIVEMENT la notice Cerfa avant de remplir ce document)

**Mode contractuel de l'apprentissage**  
 employeur privé  employeur « public »\*

**L'EMPLOYEUR**

Nom et prénom ou dénomination : N° SIRET de l'établissement d'exécution du contrat :  
 Adresse de l'établissement d'exécution du contrat : Type d'employeur :  
 N° : Voie : Employeur spécifique :  
 Complément : Code activité de l'entreprise (NAF) :  
 Code postal : Effectif total salariés de l'entreprise :  
 Commune : Code IDCC de la convention collective applicable :  
 Téléphone :  
 Courriel : @

\*Pour les employeurs du secteur public, adhésion de l'apprenti au régime spécifique d'assurance chômage :

**L'APPRENTI(E)**

Nom de naissance de l'apprenti(e) :  
 Nom d'usage :  
 Le premier prénom de l'apprenti(e) selon l'état civil :  
 NIR de l'apprenti(e) :  
 Adresse de l'apprenti(e) :  
 N° : Voie :  
 Complément :  
 Code postal :  
 Commune :  
 Téléphone :  
 Courriel : @

Date de naissance :  
 Sexe :  M  F  
 Département de naissance :  
 Commune de naissance :  
 Nationalité : Régime social :  
 Déclare être inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau :  oui  non  
 Déclare bénéficier de la reconnaissance travailleur handicapé :  oui  non  
 Situation avant ce contrat :  
 Dernier diplôme ou titre préparé :  
 Dernière classe / année suivie :  
 Intitulé précis du dernier diplôme ou titre préparé :  
 Diplôme ou titre le plus élevé obtenu :  
 Déclare avoir un projet de création ou de reprise d'entreprise :  oui  non

**Représentant légal** (à renseigner si l'apprenti est mineur non émancipé)  
 Nom de naissance et prénom :  
 Adresse du représentant légal :  
 N° : Voie :  
 Complément :  
 Code postal :  
 Commune :  
 Courriel : @

**LE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE**

Maître d'apprentissage n°1  
 Nom de naissance :  
 Prénom :  
 Date de naissance :  
 Courriel : @  
 Emploi occupé :

Maître d'apprentissage n°2  
 Nom de naissance :  
 Prénom :  
 Date de naissance : | / /  
 Courriel : @  
 Emploi occupé :

Diplôme ou titre le plus élevé obtenu : Diplôme ou titre le plus élevé obtenu :  
 Niveau de diplôme ou titre le plus élevé obtenu : Niveau de diplôme ou titre le plus élevé obtenu :  
*L'employeur atteste sur l'honneur que le maître d'apprentissage répond à l'ensemble des critères d'éligibilité à cette fonction.*

**LE CONTRAT**

Type de contrat ou d'avenant : Type de dérogation : à renseigner si une dérogation existe pour ce contrat  
 Numéro du contrat précédent ou du contrat sur lequel porte l'avenant :  
 Date de conclusion : Date de début d'exécution du contrat : Date de début de formation pratique chez l'employeur :  
 Si avenant, date d'effet : Durée hebdomadaire du travail : heures minutes  
 Date de fin du contrat ou de la période d'apprentissage :  
 Travail sur machines dangereuses ou exposition à des risques particuliers :  oui  non

**Rémunération** \* Indiquer SMIC ou SMC (salaire minimum conventionnel)  
 1<sup>re</sup> année, du au : % du \* du au : % du \*  
 2<sup>e</sup> année, du au : % du \* du au : % du \*  
 3<sup>e</sup> année, du au : % du \* du au : % du \*  
 4<sup>e</sup> année, du au : % du \* du au : % du \*

**Salaire brut mensuel à l'embauche** : Caisse de retraite complémentaire :  
 €  
 Avantages en nature, le cas échéant : Nourriture : € / repas Logement : € / mois Autre :

**LA FORMATION**

CFA d'entreprise :  oui  non Diplôme ou titre visé par l'apprenti :  
 Dénomination du CFA responsable : Intitulé précis :  
 N° UAI du CFA : Code du diplôme :  
 N° SIRET CFA : Code RNCP :  
**Adresse du CFA responsable** : **Organisation de la formation en CFA** :  
 N° : Voie : Date de début de formation en CFA :  
 Complément :  
 Code postal :  
 Commune :  
 Date prévue de fin des épreuves ou examens :  
 Durée de la formation : heures

Si le CFA responsable est le lieu de formation principal cochez la case ci-contre  
**Lieu principal de réalisation de la formation si différent du CFA responsable** :  
 Dénomination du lieu de formation principal :  
 N° UAI :  
 N° SIRET :  
**Adresse du lieu de formation principal** :  
 N° : Voie :  
 Complément :  
 Code postal :  
 Commune :

L'employeur atteste disposer de l'ensemble des pièces justificatives nécessaires au dépôt du contrat  
 Fait à : Signature de l'employeur Signature de l'apprenti(e) Signature du représentant légal de l'apprenti(e) mineur(e)

**CADRE RÉSERVÉ À L'ORGANISME EN CHARGE DU DÉPÔT DU CONTRAT**

Nom de l'organisme : N° SIRET de l'organisme :  
 Date de réception du dossier complet : Date de la décision :  
 N° de dépôt : Numéro d'avenant :

Pour remplir le contrat et pour plus d'informations sur le traitement des données reportez-vous à la notice FA 14

Formulaire disponible :  
[https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa\\_10103.11](https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_10103.11)

# Remplissage du contrat de haut en bas

**TOUTES LES INFORMATIONS SONT IMPORTANTES : VOUS DEVEZ TOUT RENSEIGNER**



**MINISTÈRE  
DU TRAVAIL,  
DU PLEIN EMPLOI  
ET DE L'INSERTION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Contrat d'apprentissage

(art. L6211-1 et suivants du code du travail)

(Lire **ATTENTIVEMENT** la notice Cerfa avant de remplir ce document)

Mode contractuel de l'apprentissage

**cerfa**

N° 10103\*11

Nouveau cerfa 04/24

**Précisez :**

- 1 = à durée limitée
- 2 = dans le cadre d'un CDI
- 3 = entreprise de travail temporaire
- 4 = activités saisonnières à deux employeurs

# Renseignements concernant l'employeur

## Privé

- 11 Entreprise inscrite au répertoire des métiers ou au registre des entreprises pour l'Alsace-Moselle
- 12 Entreprise inscrite uniquement au registre du commerce et des sociétés
- 13 Entreprises dont les salariés relèvent de la mutualité sociale agricole
- 14 Profession libérale
- 15 Association 16 Autre employeur privé

## Public

- 21 Service de l'Etat (administrations centrales et leurs services déconcentrés de la fonction publique d'Etat)
- 22 Commune
- 23 Département
- 24 Région
- 25 Etablissement public hospitalier
- 26 Etablissement public local d'enseignement
- 27 Etablissement public administratif de l'Etat
- 28 Etablissement public administratif local (y compris établissement public de coopération intercommunale EPCI)
- 29 Autre employeur public
- 30 Etablissement public industriel et commercial

New

L'EMPLOYEUR	
<input type="checkbox"/> employeur privé	<input type="checkbox"/> employeur « public »*
<b>Nom et prénom ou dénomination :</b>	<b>N°SIRET de l'établissement d'exécution du contrat :</b>
Adresse de l'établissement d'exécution du contrat :	Type d'employeur : <input type="checkbox"/>
N° : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> Voie : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Employeur spécifique : <input type="checkbox"/>
Complément : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Code activité de l'entreprise (NAF) : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Code postal : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Effectif total salariés de l'entreprise : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Commune : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Code IDCC de la convention collective applicable : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Téléphone : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	
Courriel : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> @ <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	
*Pour les employeurs du secteur public, adhésion de l'apprenti au régime spécifique d'assurance chômage : <input type="checkbox"/>	

L'effectif renseigné est celui de l'entreprise dans sa globalité et non celui de l'établissement d'exécution du contrat.

**Employeur spécifique**

- 1 - Entreprise de travail temporaire
- 2 - Groupement d'employeurs
- 3 - Employeur saisonnier
- 4 - Apprentissage familial : l'employeur est un ascendant de l'apprenti
- 0 - Aucun de ces cas

**Le code NAF est issu de la nomenclature d'activité française.** Le code APE (code d'activité principale) ou code NAF (nomenclature d'activité française), c'est la même chose ! **4 chiffres et une lettre. Délivré par l'INSEE lors de l'immatriculation de l'entreprise.** Quand plusieurs sites pour une même entreprise, mettre celui où sera l'apprenti.

**Code IDCC**  
Identifiant de la convention collective de branche applicable par l'établissement dans le cadre de l'exécution du contrat ou à défaut de la convention d'entreprise (non adaptative d'une convention de branche) ou enfin dans le cas de certaines grandes entreprises du code du statut. Ce code peut être obtenu sur le site du ministère du Travail [www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr). S'il n'y a pas de convention collective veuillez indiquer le code 9999, si la convention collective est en cours de négociation, veuillez indiquer le code 9998.

C'est un **numéro d'identification unique attribué à chaque établissement**. Pour obtenir le numéro SIRET, il faut se rendre sur le site de [l'INSEE](http://www.insee.fr) ou [SIRENE](http://www.sirene.fr) dans la rubrique « avis de situation de votre entreprise » qui permet d'obtenir l'ensemble des numéros SIRET

New

# Renseignements concernant l'apprenti(e)

L'APPRENTI(E)	
Nom de naissance de l'apprenti(e) :	
Nom d'usage :	
Le premier prénom de l'apprenti(e) selon l'état civil :	
NIR de l'apprenti(e) :	Date de naissance :
Adresse de l'apprenti(e) :	Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F
N° Voie :	Département de naissance :
Complément :	Commune de naissance :
Code postal :	Nationalité :
Commune :	Régime social :
Téléphone :	Déclare être inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Courriel :	Reconnaitre bénéficiaire de la reconnaissance travailleur handicapé : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Représentant légal (à renseigner si l'apprenti est mineur non émancipé)	Situation avant ce contrat : <input type="checkbox"/>
Nom de naissance et prénom :	Dernier diplôme ou titre préparé :
Adresse du représentant légal :	Dernière classe / année suivie :
N° Voie :	Intitulé précis du dernier diplôme ou titre préparé :
Complément :	Diplôme ou titre le plus élevé obtenu :
Code postal :	Reconnaitre avoir un projet de création ou de reprise d'entreprise : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Commune :	
Courriel :	

**NIR = Numéro de Sécurité sociale**  
Obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021

Reconnaissance Travailleur Handicapé - RQTH ou BOETH

**Nationalité : Indiquez**  
1 si Française  
2 si Union européenne  
3 si hors union européenne

**Régime social : Indiquez**  
1 si MSA (mutualité sociale agricole)  
2 si URSSAF (régime général)  
Selon le régime de l'employeur

**Situation avant contrat :**

- 1 Scolaire
- 2 Prépa apprentissage
- 3 Etudiant
- 4 Contrat d'apprentissage
- 5 Contrat de professionnalisation
- 6 Contrat aidé
- 7 En formation au CFA sous statut de stagiaire de la formation professionnelle, avant conclusion d'un contrat d'apprentissage (L6222-12-1 du code du travail)
- 8 En formation, au CFA sans contrat sous statut de stagiaire de la formation professionnelle, à la suite d'une rupture d'un précédent contrat (5° de L6231-2 du code du travail)
- 9 Autres situations sous statut de stagiaire de la formation professionnelle
- 10 Salarié
- 11 Personne à la recherche d'un emploi (inscrite ou non à Pôle Emploi)
- 12 Inactif

Nouveauté 2023

# Renseignements concernant l'apprenti(e) (suite)

Parcours de formation antérieur de l'apprenti : La table « diplômes ou titres » ci-dessous est à utiliser pour compléter les champs « dernier diplôme ou titre préparé », « diplôme ou titre le plus élevé obtenu » ainsi que le champ « diplôme ou titre visé » de la rubrique « formation »

## Diplômes et titres de l'apprenti

### Diplôme ou titre de niveau bac +5 et plus

- 80 Doctorat
- 71 Master professionnel/DESS
- 72 Master recherche/DEA
- 73 Master indifférencié
- 74 Diplôme d'ingénieur, diplôme d'école de commerce
- 79 Autre diplôme ou titre de niveau bac+5 ou plus
- 61 1ère année de Master
- 62 Licence professionnelle
- 63 Licence générale
- 64 Bachelor Universitaire de technologie BUT**
- 69 Autre diplôme ou titre de niveau bac +3 ou 4

### Diplôme ou titre de niveau bac +2 :

- 54 Brevet de Technicien Supérieur
- 55 Diplôme Universitaire de technologie
- 58 Autre diplôme ou titre de niveau bac+2

### Diplôme ou titre de niveau bac

- 41 Baccalauréat professionnel
- 42 Baccalauréat général
- 43 Baccalauréat technologique
- 49 Autre diplôme ou titre de niveau bac

### Diplôme ou titre de niveau CAP/BEP

- 33 CAP
- 34 BEP
- 35 Mention complémentaire
- 38 Autre diplôme ou titre de niveau CAP/BEP

### Aucun diplôme, ni titre :

- 25 Diplôme national du Brevet
- 26 Certificat de formation générale
- 13 Aucun diplôme ni titre professionnel

New

L'APPRENTI(E)	
Nom de naissance de l'apprenti(e) :	
Nom d'usage :	
Le premier prénom de l'apprenti(e) selon l'état civil :	
NIR de l'apprenti(e) :	Date de naissance : <input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>
Adresse de l'apprenti(e) :	Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F
N° <input type="text"/> Voie : <input type="text"/>	Département de naissance : <input type="text"/>
Complément : <input type="text"/>	Commune de naissance : <input type="text"/>
Code postal : <input type="text"/>	Nationalité : <input type="text"/> Régime social : <input type="text"/>
Commune : <input type="text"/>	Déclare être inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Téléphone : <input type="text"/>	Déclare bénéficiaire de la reconnaissance travailleur handicapé : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Courriel : <input type="text"/> @ <input type="text"/>	Situation avant ce contrat : <input type="text"/>
<b>Représentant légal</b> (à renseigner si l'apprenti est mineur non émancipé)	Dernier diplôme ou titre préparé : <input type="text"/>
Nom de naissance et prénom : <input type="text"/>	Dernière classe / année suivie : <input type="text"/>
<b>Adresse du représentant légal :</b>	Intitulé précis du dernier diplôme ou titre préparé : <input type="text"/>
N° <input type="text"/> Voie : <input type="text"/>	Diplôme ou titre le plus élevé obtenu : <input type="text"/>
Complément : <input type="text"/>	Déclare avoir un projet de création ou de reprise d'entreprise : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Code postal : <input type="text"/>	
Commune : <input type="text"/>	
Courriel : <input type="text"/> @ <input type="text"/>	

Situation avant contrat :	
1 Scolaire	7 En formation au CFA sous statut de stagiaire de la formation professionnelle, avant conclusion d'un contrat d'apprentissage (L6222-12-1 du code du travail)
2 Prépa apprentissage	8 En formation, au CFA sans contrat sous statut de stagiaire de la formation professionnelle, à la suite d'une rupture d'un précédent contrat (5° de L6231-2 du code du travail)
3 Etudiant	9 Autres situations sous statut de stagiaire de la formation professionnelle
4 Contrat d'apprentissage	10 Salarié
5 Contrat de professionnalisation	11 Personne à la recherche d'un emploi (inscrite ou non à Pôle Emploi)
6 Contrat aidé	12 Inactif

## Dernière année ou classe suivie par l'apprenti :

- 01 l'apprenti a suivi la dernière année du cycle de formation et a obtenu le diplôme ou titre
- 11 l'apprenti a suivi la 1ère année du cycle et l'a validée (examens réussis mais année non diplômante)
- 12 l'apprenti a suivi la 1ère année du cycle mais ne l'a pas validée (échec aux examens, interruption ou abandon de formation)
- 21 l'apprenti a suivi la 2ème année du cycle et l'a validée (examens réussis mais année non diplômante)
- 22 l'apprenti a suivi la 2ème année du cycle mais ne l'a pas validée (échec aux examens, interruption ou abandon de formation)
- 31 l'apprenti a suivi la 3ème année du cycle et l'a validée (examens réussis mais année non diplômante, cycle adaptés)
- 32 l'apprenti a suivi la 3ème année du cycle mais ne l'a pas validée (échec aux examens, interruption ou abandon de formation)
- 40 l'apprenti a achevé le 1er cycle de l'enseignement secondaire (collège)
- 41 l'apprenti a interrompu ses études en classe de 3ème
- 42 l'apprenti a interrompu ses études en classe de 4ème Exemple : Avant le contrat d'apprentissage, le candidat, titulaire d'un baccalauréat général, était en première année de BTS qu'il souhaite poursuivre en apprentissage. Dans la rubrique « apprenti » indiquez « diplôme le plus élevé = 42 », « dernier diplôme ou titre préparé = 54 » et « dernière classe suivie = 11 ». Dans la rubrique formation, indiquez « diplôme ou titre visé = 54 ».



# Renseignements concernant le maître d'apprentissage

**Maître d'apprentissage n°2 :**  
A renseigner si mise en place d'une équipe tutorale

**Pour rappel :**  
Le maître d'apprentissage peut être un salarié de l'entreprise, l'employeur lui-même ou le conjoint collaborateur de l'employeur. Il doit être volontaire, majeur et offrir toutes les garanties de moralité.  
Il doit remplir l'une des conditions suivantes :  
Être titulaire d'un diplôme ou titre de niveau au moins équivalent à celui préparé par l'apprenti et relevant du même domaine professionnel + Avoir exercé depuis 1 an la profession relative à la qualification visée par le diplôme ou le titre préparé.  
OU  
Exercer depuis 2 années dans l'activité professionnelle relative à la qualification visée par le diplôme.  
Il convient de prendre en compte également les salariés suivis dans le cadre des contrats de professionnalisation ou de la PRO-A :  
▪ 3 contrats de professionnalisation ou PRO A  
▪ 1 contrat d'apprentissage + 2 contrats de professionnalisation ou PRO A  
▪ 2 contrats d'apprentissage + 1 contrat de professionnalisation ou PRO A

L'OPCO vérifie uniquement que l'employeur a bien certifié la compétence du maître d'apprentissage **en cochant la case prévue à cet effet sur le Cerfa**

LE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE	
<b>Maître d'apprentissage n°1</b>	<b>Maître d'apprentissage n°2</b>
Nom de naissance :	Nom de naissance :
Prénom :	Prénom :
Date de naissance :	Date de naissance :
Courriel :	Courriel :
Emploi occupé :	Emploi occupé :
Diplôme ou titre le plus élevé obtenu :	Diplôme ou titre le plus élevé obtenu :
Niveau de diplôme ou titre le plus élevé obtenu :	Niveau de diplôme ou titre le plus élevé obtenu :
<p><b>X L'employeur atteste sur l'honneur que le maître d'apprentissage répond à l'ensemble des critères d'éligibilité à cette fonction.</b></p>	

Modification 2024  
Suppression NIR du maître d'apprentissage

New

- Nomenclature des diplômes par niveau :**
- 3 CAP, BEP
  - 4 Baccalauréat
  - 5 DEUG, BTS, DUT, DEUST
  - 6 Licence, licence professionnelle, BUT, Maîtrise
  - 7 Master, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées, diplôme d'ingénieur
  - 8 Doctorat, habilitation à diriger des recherches
  - Si aucun renseigner par 0

Nouveauté 2023

# Renseignements concernant le contrat

## Si contrat initial, indiquez :

11 Si Premier contrat de l'apprenti

## Si succession de contrats, indiquez :

21 Si Renouvellement chez le même employeur

22 Si Contrat avec un apprenti qui a terminé son précédent contrat auprès d'un autre employeur

23 Si Contrat avec un apprenti dont le précédent contrat a été rompu

## Si modification du contrat en cours = avenant

### Indiquez :

31 Modification de la situation juridique de l'employeur

32 Changement d'employeur dans le cadre d'un contrat saisonnier

33 Prolongation du contrat suite à un échec à l'examen de l'apprenti

34 Prolongation du contrat suite à la reconnaissance de l'apprenti comme travailleur handicapé

35 Diplôme supplémentaire préparé par l'apprenti dans le cadre de l'article L. 6222-22-1 du code du travail

36 Autres changements : changement de maître d'apprentissage, de durée de travail hebdomadaire, réduction de durée, etc.

37 Modification du lieu d'exécution du contrat

38 Modification du lieu principal de réalisation de la formation théorique.

Nouveaux

## LE CONTRAT

Type de contrat ou d'avenant :

Type de dérogation :   à renseigner si une dérogation existe pour ce contrat

Numéro du contrat précédent ou du contrat sur lequel porte l'avenant :

A préciser même s'il a été fait dans une autre entreprise  
Se rapprocher d'AKTO pour l'obtenir si besoin

## Une dérogation est demandée, indiquez :

11 Age de l'apprenti inférieur à 16 ans

12 Age supérieur à 29 ans : cas spécifiques prévus dans le code du travail

21 Réduction de la durée du contrat ou de la période d'apprentissage

22 Allongement de la durée du contrat ou de la période d'apprentissage

50 Cumul de dérogations

60 Autre dérogation

# Renseignements concernant le contrat (suite)

**Date de conclusion** : date à laquelle le **présent** contrat de travail (qu'il s'agisse d'un contrat initial ou d'un avenant) est **signé** par les deux parties.

**Date de début d'exécution** : date du 1er jour où débute effectivement le contrat (peut être la date de début de formation pratique en entreprise ou en centre de formation).

**Date de début de formation pratique chez l'employeur** : Date du 1er jour où débute effectivement la formation pratique chez l'employeur.



Date de conclusion : (Date de signatures du présent contrat) □□/□□/□□□□	Date de début d'exécution du contrat : □□/□□/□□□□	Date de début de formation pratique chez l'employeur : □□/□□/□□□□
Si avenant, date d'effet : □□/□□/□□□□	Durée hebdomadaire du travail : □□ heures □□ minutes	
Date de fin du contrat ou de la période d'apprentissage : □□/□□/□□□□		
Travail sur machines dangereuses ou exposition à des risques particuliers : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		

Fin du contrat d'apprentissage = lorsque c'est un CDD  
Fin de la période d'apprentissage = lorsque c'est un CDI

Avant l'embauche et pour trois ans, l'employeur doit évaluer les risques professionnels au sein de tous ses locaux, et faire une déclaration aux travaux règlementés auprès de l'inspection du travail pour l'ensemble de ses apprentis mineurs. Sans cette déclaration, il est interdit d'affecter des mineurs à des travaux dangereux.

**NOTA** Le contrat fixe la date de début de l'apprentissage, date qui ne peut être antérieure de plus de 3 mois ni postérieure de plus de 3 mois, au début du cycle de formation que l'apprenti doit suivre en CFA

## Jusqu'à 18 ans

La durée maximale du travail est de 8 heures par jour et 35 heures par semaines

Les heures supplémentaires ne sont pas autorisées (dérogations possibles au-delà de 16 ans, accordées par l'inspecteur du travail pour un maximum de 5 heures par semaine)

## Après 18 ans

La durée de travail journalière est limitée à 10 heures par jour dans la limite de 35 heures par semaine. Elle peut cependant varier avec la convention collective.

L'apprenti peut effectuer des heures supplémentaires dans la limite de 48 heures sur une semaine ou 44 heures en moyenne sur 12 semaines.

## Renseignements concernant le contrat (suite)

Date de début d'exécution du contrat

Date de la fin de la première année si contrat de 2 ans (date de début + 12 mois)  
**Exemple** : du 15/09/2021 au 14/09/2022

Le salaire évolue à chaque changement de tranche d'âge, soit à 18, 21 ans et 26 ans.

Le changement prendra effet le premier jour du mois suivant la date d'anniversaire de l'apprenti(e)

### Rémunération

\* Indiquer SMIC ou SMC (salaire minimum conventionnel)

1<sup>re</sup> année, du  au  :  % du  \* ; du  au  :  % du  \*

2<sup>ème</sup> année, du  au  :  % du  \* ; du  au  :  % du  \*

3<sup>ème</sup> année, du  au  :  % du  \* ; du  au  :  % du  \*

4<sup>ème</sup> année, du  au  :  % du  \* ; du  au  :  % du  \*

Date de début de la 2<sup>ème</sup> année de contrat

Date de fin du contrat

### Grille de rémunération minimale

	Avant 18 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 25 ans	26 ans et plus
1 <sup>ère</sup> année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC/SMC	100% du SMIC/SMC
2 <sup>ème</sup> année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC/SMC	100% du SMIC/SMC
3 <sup>ème</sup> année	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC/SMC	100% du SMIC/SMC

**NOTA**

La convention collective appliquée par l'employeur ou l'accord des parties peut prévoir des dispositions plus favorables en termes de rémunération.

En cas de réduction de durée, les années non effectuées sont comptées pour la rémunération.

Exemple : un apprenti de 19 ans autorisé à effectuer un CAP en un an au lieu de deux sera rémunéré à hauteur de 51% du SMIC

En cas de succession de contrats d'apprentissage, la rémunération ne peut être inférieure au minimum légal de la dernière année du précédent contrat.

Exemple : un apprenti de 20 ans qui suite à un BTS en apprentissage intègre une licence professionnelle sera rémunéré à hauteur de 51% du SMIC.

En cas de redoublement, la rémunération est maintenue au niveau de l'année précédente.

# Renseignements concernant le contrat (suite)

Salaire brut mensuel à l'embauche :  
[calculatrice rémunération du contrat d'apprentissage  
akto.fr](http://calculatrice remuneration du contrat d'apprentissage akto.fr)  
*Ne pas oublier de diviser par 12 le salaire brut annuel !*

De l'entreprise !

**Salaire brut mensuel à l'embauche :**

,  €

**Caisse de retraite complémentaire :**

Avantages en nature, le cas échéant : Nourriture :  ,  € / repas Logement :  ,  € / mois Autre :

# Renseignements concernant la formation

LA FORMATION	
CFA d'entreprise : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Diplôme ou titre visé par l'apprenti : <input type="checkbox"/>
Dénomination du CFA responsable : <input type="text"/>	Intitulé précis : <input type="text"/>
N° UAI du CFA : <input type="text"/>	Code du diplôme : <input type="text"/>
N° SIRET CFA : <input type="text"/>	Code RNCP : <input type="text"/>
<b>Adresse du CFA responsable :</b> N° <input type="text"/> Voie : <input type="text"/>	<b>Organisation de la formation en CFA :</b> Date de début de formation en CFA : <input type="text"/>
Complément : <input type="text"/>	Date prévue de fin des épreuves ou examens : <input type="text"/>
Code postal : <input type="text"/>	Durée de la formation : <input type="text"/> heures
Commune : <input type="text"/>	
<input type="checkbox"/> Si le CFA responsable est le lieu de formation principal cochez la case ci-contre	<b>Lieu principal de réalisation de la formation si différent du CFA responsable :</b>
	Dénomination du lieu de formation principal : <input type="text"/>
	N° UAI : <input type="text"/>
	N° SIRET : <input type="text"/>
	<b>Adresse du lieu de formation principal :</b>
	N° <input type="text"/> Voie : <input type="text"/>
	Complément : <input type="text"/>
	Code postal : <input type="text"/>
	Commune : <input type="text"/>
Visa du CFA (cachet et signature du directeur) : <input type="text"/>	

Code RNCP :  
Indiquez le code afférent, **en chiffres**.  
Consulter le site Internet de France  
Compétences : [Vérifier ou rechercher une certification](#)

**Attention** : Date de début de la formation et non plus la date du cycle de formation.



Renseignez le lieu de la formation, UAI et Siret si différent du CFA responsable.



A compléter avec le CFA ou avec les éléments présents sur la convention de formation par apprentissage conclue avec le CFA

# Signatures du contrat

**L'employeur atteste disposer de l'ensemble des pièces justificatives nécessaires au dépôt du contrat**

Fait à

*Signature de l'employeur*

*Signature de l'apprenti(e)*

*Signature du représentant légal de  
l'apprenti(e) mineur(e)*

**Cochez la case pour attester que vous disposez de l'ensemble des pièces justificatives nécessaires à l'enregistrement du contrat**

Les pièces justificatives doivent être demandées **AVANT** la signature du contrat :

- le titre ou le diplôme détenu par le maître d'apprentissage en rapport avec la qualification visée par l'apprenti ;
- les justificatifs d'expérience professionnelle du maître d'apprentissage ;
- l'avis favorable du recteur de l'académie, du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ou du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, lorsque le maître d'apprentissage n'a pas les titres ou diplômes requis ;
- la décision prise par le recteur de l'académie, le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ou le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de réduire ou d'allonger la durée du contrat ;
- la décision prise par le recteur de l'académie, le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ou le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de fixer le début de l'apprentissage hors période légale ;
- l'attestation d'ouverture d'un compte bancaire au bénéfice de l'apprenti-e mineur-e employé-e par un ascendant et précisant le lien de parenté ;
- la copie de la demande de dérogation, ou la dérogation si elle a déjà été délivrée, permettant l'utilisation de machines par l'apprenti ou son affectation à des travaux dangereux.

**Datez et signez avec l'apprenti(e) (et son représentant légal pour le mineur)**

**CONTRAT D'APPRENTISSAGE = CONTRAT DE TRAVAIL**

# 2

## FOCUS SUR LA GESTION DES AVENANTS



# Modification juridique de l'employeur

Toute modification d'un élément essentiel du contrat d'apprentissage fait l'objet d'un avenant transmis à l'OPCO pour dépôt dans les mêmes conditions prévues que pour le dépôt initial.

## LE CONTRAT

Type de contrat ou d'avenant :   **Concerne les codes 31 à 38**      Type de dérogation :   à renseigner si une dérogation existe pour ce contrat

Numéro du contrat précédent ou du contrat sur lequel porte l'avenant :

### 31- Modification juridique de l'employeur :

- ✓ On reste sur le même dossier
- ✓ On effectue les modifications nécessaires
- ✓ Si changement de Siren :
  - On ne modifie pas le SIREN initial dans le dossier,
  - On indique le nouveau SIREN dans le commentaire du dossier,
  - On ne transmet pas de nouvel accord,
  - On enregistre l'avenant avec uniquement le code 31 et la date d'effet,
  - On transmet le dossier dans DECA.

Même numéro DECA à conserver

# Prolongation contrat suite à un échec

LE CONTRAT	
Type de contrat ou d'avenant : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <b>Concerne les codes 31 à 38</b>	Type de dérogation : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> à renseigner si une dérogation existe pour ce contrat
Numéro du contrat précédent ou du contrat sur lequel porte l'avenant : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	

Même numéro DECA à conserver



## 33 - Prolongation d'un contrat suite à l'échec à un examen :

- ✓ On reste sur le même dossier,
- ✓ On modifie la date de fin,
- ✓ On enregistre l'avenant avec le code 33 et la date effet de l'avenant,
- ✓ On vérifie la rémunération,
- ✓ On réajuste la prise en charge au regard de la durée de l'avenant,
- ✓ On transmet le dossier dans DECA,
- ✓ On édite un nouvel accord de prise en charge.

Avenant obligatoirement accompagné d'une convention de formation liée à la prolongation de la formation.

# Prolongation d'un contrat suite à la RQTH

## LE CONTRAT

Type de contrat ou d'avenant :  **Concerner les codes 31 à 38**      Type de dérogation :  à renseigner si une dérogation existe pour ce contrat

Numéro du contrat précédent ou du contrat sur lequel porte l'avenant :

### 34 - Prolongation d'un contrat suite à la RQTH

- ✓ On reste sur le même dossier,
- ✓ On modifie la date de fin,
- ✓ On indique la situation de l'apprenti en situation de handicap,
- ✓ On enregistre l'avenant avec le code 34 et la date effet de l'avenant,
- ✓ On vérifie la rémunération,
- ✓ On réajuste la prise en charge au regard de la durée de l'avenant,
- ✓ On transmet le dossier dans DECA,
- ✓ On édite un nouvel accord de prise en charge.

Même numéro DECA à conserver

 Avenant obligatoirement accompagné d'une convention de formation liée à la prolongation de la formation (avec éventuellement la majoration dans la limite de 4 000€)

# Avenant pour diplôme supplémentaire préparé par l'apprenti

## LE CONTRAT

Type de contrat ou d'avenant :   **Concerne les codes 31 à 38**

Type de dérogation :   à renseigner si une dérogation existe pour ce contrat

Numéro du contrat précédent ou du contrat sur lequel porte l'avenant :

Même numéro DECA à conserver

## 35 - Avenant pour diplôme supplémentaire préparé par l'apprenti dans le cadre de l'article L.6222-22-I du code du travail :

Le texte prévoit qu'un apprenti engagé **dans la préparation d'un baccalauréat professionnel** peut, à sa demande ou à celle de son employeur :

- **au terme de la première année du contrat,**
- poursuivre sa formation en vue d'obtenir un certificat d'aptitude professionnelle, un certificat d'aptitude professionnelle agricole ou un brevet professionnel agricole en un an. Lorsque la spécialité du certificat d'aptitude professionnelle, du certificat d'aptitude professionnelle agricole ou du brevet professionnel agricole appartient **au même domaine professionnel** que celle du baccalauréat professionnel initialement visée, **la durée du contrat ou de la période d'apprentissage est réduite d'une année.**

- ✓ On reste sur le **même dossier,**
- ✓ **On précise le diplôme préparé et la durée du contrat,**
- ✓ On **enregistre l'avenant avec le code 35** et la **date d'effet de l'avenant,**
- ✓ On **modifie la prise en charge au regard de la durée du contrat ou de la période d'apprentissage réduite d'un an.**
- ✓ Engagement initial = date de début de contrat jusqu'à avenant
- ✓ + Nouvel engagement = date de l'avenant jusqu'à date de fin de contrat
- ✓ On **transmet le dossier dans DECA,**
- ✓ On **édite un nouvel accord** de prise en charge




**Avenant obligatoirement accompagné d'une convention de formation liée au diplôme supplémentaire**

# Autres changements

LE CONTRAT	
Type de contrat ou d'avenant : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <b>Concerne les codes 31 à 38</b>	Type de dérogation : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> à renseigner si une dérogation existe pour ce contrat
Numéro du contrat précédent ou du contrat sur lequel porte l'avenant : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<b>Même numéro DECA à conserver</b>

## 36 - Autres changements (changement CFA) :

- ✓ On reste sur le même dossier
- ✓ On ajuste les engagements en les distinguant par CFA :
  - Engagement 1<sup>er</sup> CFA = date de début de contrat jusqu'à la fin (avant la date d'effet de l'avenant)
  - Engagement 2<sup>nd</sup> CFA = date de l'avenant jusqu'à date de fin de contrat
- ✓ On enregistre l'avenant avec le code 36 et la date effet de l'avenant
- ✓ On transmet le dossier dans DECA
- ✓ On édite un nouvel accord de prise en charge

 Avenant accompagné d'une convention de formation si nécessaire

## 36 - Autres changements

- ✓ On reste sur le même dossier
- ✓ On effectue les modifications nécessaires
- ✓ On enregistre l'avenant avec le code 36 et la date effet de l'avenant
- ✓ On transmet le dossier dans DECA
- ✓ On édite un nouvel accord de prise en charge

 Avenant obligatoirement accompagné d'une convention de formation

# 3

## LES ELEMENTS NECESSAIRES AU TRAITEMENT DU CERFA

# Les pièces obligatoires pour instruire le contrat

## UN CONTRAT N'ARRIVE JAMAIS SEUL !

- ✓ Cerfa 10103 dûment complété et signé par l'employeur, l'apprenti et le CFA
- ✓ Convention de formation par apprentissage conclue entre le CFA et l'employeur (*sauf formation interne*)

### + Dans certains cas particuliers :

- ✓ Une convention tripartite **OBLIGATOIRE** (employeur, CFA, apprenti) dans les situations suivantes :
  - Durée du contrat inférieure ou supérieure à celle du cycle de formation préparant à la qualification, compte tenu du :
    - Niveau initial de compétences de l'apprenti,
    - Ou des compétences acquises, le cas échéant lors : d'une mobilité à l'étranger, d'une activité militaire dans la réserve, d'un service civique, d'un volontariat militaire ou d'un engagement comme sapeur-pompier volontaire
  - Allonger la durée du contrat en cas de suspension de celui-ci pour une raison indépendante de la volonté de l'apprenti :
    - Cessation d'activité de l'employeur, liquidation, judiciaire
    - Faute de l'employeur ou les manquements répétés à ses obligations.
    - Mise en œuvre de la procédure de suspension de l'exécution du contrat d'apprentissage (par l'inspection du travail)
- ✓ Une annexe pédagogique et financière précisant l'intitulé, l'objectif et le contenu de l'action de formation, les moyens prévus, la durée et la période de réalisation, les modalités de déroulement, de suivi et de sanction de l'action et le prix dans le cas d'une **formation confiée à un CFA interne de l'entreprise.**

NOTA

L'employeur doit transmettre à son OPCO, le Cerfa 10103 signé au plus tard 5 jours ouvrables à compter de la date de début de contrat

# Les points de contrôle d'instructions obligatoires de l'OPCO

## LES POINTS DE CONTRÔLE OBLIGATOIRES :

- ✓ La **compétence d'AKTO** à financer le contrat,
- ✓ L'éligibilité du titre ou diplôme préparé,
- ✓ L'âge de l'apprenti,
- ✓ Le statut et la compétence du maître d'apprentissage,
- ✓ Le respect de la grille minimale de la rémunération de l'apprenti.

A compter de la réception des documents, l'OPCO doit se prononcer sur la prise en charge financière dans un délai de 20 jours !



# Les informations obligatoires pour instruire le contrat

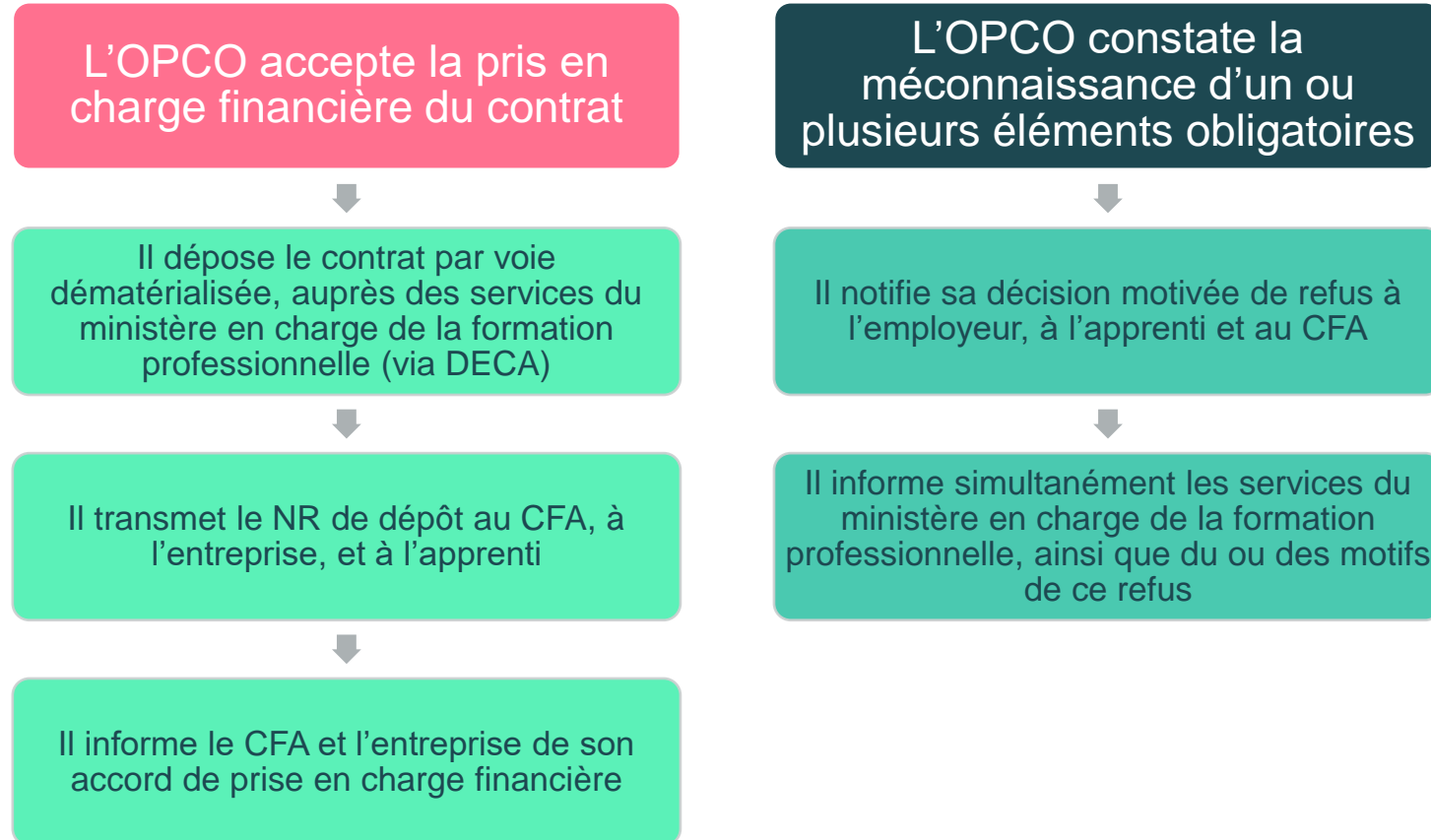
## Cas nécessitant une relance :

- ✓ **Absence** du code **NIR** (= N° de sécurité sociale)
- ✓ **Absence** du Code **RNCP** si introuvable
- ✓ Absence **N° de contrat précédent** si introuvable
- ✓ Informations apprenti-e non complétées
- ✓ **Incohérence** sur les **dates** du cycle de formation **entre la convention et le CERFA**
- ✓ **Maitre d'apprentissage non complété** et / ou **case non cochée**

## Cas ne nécessitant pas de relance :

- ✓ Absence cachet entreprise (convention et / ou CERFA),
- ✓ N° de contrat précédent si retrouvé par nos soins,
- ✓ Absence du Code RNCP si retrouvé par nos soins,
- ✓ Informations apprenti(e) non complétées si retrouvées par nos soins,
- ✓ Différence entre dates de formation sur la convention et dates de formation sur le CERFA si dans le même mois,
- ✓ Nombre d'apprenti / maitre d'apprentissage
- ✓ Visa et cachet du CFA sur le CERFA si indiqué sur la convention de formation.

# NOTIFICATION DE DÉCISION DE L'OPCO ET DÉPÔT DU CONTRAT



# Et retenez bien...



Un CERFA bien rempli accompagné des pièces nécessaires à l'instruction du contrat...



facilite la prise en charge financière du contrat et les versements des aides éventuelles de l'Etat

***Merci pour votre attention***



Réalisé par le Pôle Alternance / Direction développement et ingénierie

[www.akto.fr](http://www.akto.fr)

